

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****KANSO CP950**

Processeur de son pour implant cochléaire et
du tronc cérébral

Avis de radiation

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 15 juillet 2025

Faisant suite à l'examen du 15 juillet 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 15 juillet 2025.

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société Cochlear France SAS (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de KANSO CP950 détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3482809	Implant coch ou tronc cérébral, proces- seur, COCHLEAR, KANSO CP950	CN-CP950

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

KANSO CP950, 15 juillet 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr